

---

## CARTIER DE COURONNEAU,

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, sieurs DE SAINT-PHILIP; — SEIGNEURS DE CAZENAC, SAINT-ANDRÉ,  
LE GRAND-RENOM, etc.; — en *Blésois, Navarre, Hollande, Bordelois, Bazadois, etc.*

---

ARMES : *D'azur, à 3 pommes de pin d'or, posées 2 et 1. Casque de profil, orné de ses lambrequins d'or et d'azur.*

---

Les différents pays que la famille Cartier a habités, ses voyages, sa vie nomade pendant près de deux siècles, les persécutions presque constantes dont elle a été l'objet, depuis que Calvin prêcha la Réforme jusqu'à la Révocation de l'Édit de Nantes, sont autant de causes qui ne lui permettent plus aujourd'hui le rapport de ses titres primitifs. Son nom s'est écrit indifféremment CARTIER, QUARTIER et CHARTIER. La première orthographe étant définitivement fixée dans cette maison depuis plus de deux cents ans, nous l'avons adoptée exclusivement dans ce travail.

I. Jacques CARTIER, l'un des plus savants et des plus expérimentés navigateurs de son temps, issu d'une famille noble des environs de Blois, naquit à Saint-Malo, en Bretagne, le 31 décembre 1494. Il quitta de bonne heure sa patrie pour courir les mers. En 1534, il s'embarquait pour explorer le Canada, dont le baron de Léry avait découvert une faible portion dès l'année 1518. Visitant avec soin cette nouvelle contrée, il fit une description exacte des îles, ports, côtes, détroits, golfes, rivières et caps qu'il avait reconnus et nommés lui-mêmes. Après avoir découvert le fleuve Saint-Laurent, il le remonta jusqu'à l'île de Montréal, et là, ayant fait élever une grande croix surmontée des armes de France, il prit possession de tout le pays au nom du roi François I<sup>er</sup>. (MORÉRI; *les Navigateurs illustres*, par Léon GUÉRIN, 1846; LA CROIX DU MAINE, *Relations du Canada*.)

Jacques Cartier épousa, en 1519, demoiselle Catherine DES GRANGES, fille de Jacques des Granges, connétable de la ville et cité de Saint-Malo.

C'est à cet homme illustre que les monuments et mémoires de la famille Cartier font remonter l'origine de celle-ci, origine consignée sur un aperçu généalogique de cette maison, rédigé longtemps avant 1789. Les titres peu nombreux qu'elle a conservés établissent d'une manière authentique la filiation qui va suivre :

1<sup>o</sup> Guillaume, qui suit;

2<sup>o</sup> N... Cartier passa à Genève en 1540, y exerça la profession de médecin, s'y maria, et eut un fils qui s'établit à Neuchâtel. De ce fils vint :

N... Cartier, qui fut ministre de mylord Dodrick, à La Haye, en Hollande.

3<sup>o</sup> N... Cartier, ministre, se fixa à Genève en même temps que son frère. Son petit-fils fut ministre de mylord Wilhamson, ambassadeur du roi d'Angleterre à la paix de Riswick, et suivit ce seigneur en Angleterre, où il devint son chapelain.

II. Guillaume CARTIER, fils de Jacques Cartier, dont nous venons de parler (*Mémoires cités*), était issu d'une famille noble et opulente de Blois. Il renonça aux avantages que sa naissance lui offrait, et passa à Genève, avec deux de ses frères, en 1540, pour y étudier, sous Calvin, la religion naissante. Calvin ne tarda pas à reconnaître le génie de Guillaume Cartier. Pour le soustraire à la persécution de Henry II, roi de France, il proposa à l'amiral de Coligny d'envoyer le jeune adepte avec Pierre Richer, célèbre ministre de Genève, prêcher l'Évangile aux peuples du Brésil. Partis de Honfleur au mois de novembre 1556, les deux missionnaires débarquèrent à l'île de Coligny au mois de mars 1557; mais bientôt, mécontents par le chevalier de Villegagnon, commandant pour le Roi dans cette colonie, ainsi que l'explique nettement l'historien Jean de Léry dans son *Voyage du Brésil*, ils se retirèrent en France. (DE MAINBOURG, *Histoire du Calvinisme*, 2<sup>e</sup> édit., t. I<sup>er</sup>, p. 154, Paris, 1682.)

Le nom de Guillaume Cartier (*Guillelmus Quarterius*) est inscrit dans le *Livre des Martyrs* et dans l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées de France*, imprimée en 1580 à Anvers.

De retour dans sa patrie, Guillaume Cartier s'y maria avec une demoiselle de la maison de BASSOMPIERRE, probablement tante de François de Bassompierre, chevalier des Ordres du Roi, colonel général des Suisses et maréchal de France. Les persécutions l'ayant forcé d'abandonner ses biens, il se réfugia avec sa femme à Genève.

Jeanne d'Albret, reine de Navarre, à la Cour de laquelle la réputation de Guillaume Cartier était parvenue, l'attira auprès d'elle, le nomma son aumônier et donna à sa femme et à son fils la résidence de Blois. Guillaume Cartier assista cette princesse de ses conseils, la suivit dans ses différents voyages, et se trouva avec elle à Montpellier lorsque la paix s'y fit sous le règne de Charles IX. Sa femme était morte vers cette époque, d'une maladie occasionnée par les longs ennuis de sa condition. Eliézer, son fils, étant allé retrouver son père, Guillaume Cartier le laissa auprès de Jeanne d'Albret, et obtint de cette princesse un congé pour aller à Blois rentrer en possession de ses biens, dont il avait été dépouillé durant les troubles; mais il ne put parvenir à récupérer sa fortune, et mourut bientôt après, généralement regretté de la reine de Navarre et de tous ceux qui le connaissaient.

III. Eliézer CARTIER, fils du précédent, naquit le 25 juin 1559, et fut baptisé à Genève (*acte en latin, copie*). Laisse par son père auprès de la reine de Navarre, à Montpellier, il suivit cette princesse en Béarn, et s'attacha depuis à sa fille, Catherine de Bourbon, princesse de Navarre et duchesse de Lorraine.

Eliézer Cartier épousa, en Béarn, la veuve du fils du premier président de Pau, nommée N... DE SALLETTE, dont le défunt mari avait succédé à Guillaume Cartier en qualité de ministre chez la reine de Navarre. De ce mariage provinrent :

- 1° Daniel, dont l'article suit;
- 2° N... Cartier, épouse de N... Meunier de Moulidars, conseiller en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, habitant du château de Moulidars, près Châteauneuf, en Angoumois;
- 3° N... Cartier, qui fut aussi mariée à un conseiller de la même Cour.

IV. Daniel CARTIER, né le 17 février 1600, baptisé à Lescar, ministre de la religion réformée, exerça successivement ce ministère à Orthez, à Limeuil, à Bazas, au Fleix, et enfin à Sainte-Foy. Qualifié *Ministre de la parole de Dieu*, il épousa, par contrat passé le dernier janvier 1657, devant Duvergier, notaire royal et garde-note, demoiselle Jeanne GRÉNIER, dite *la petite Jeanne*, fille de Pierre Grenier, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, et d'Élisabeth de La Lande, de la ville de Sainte-Foy, en Agenois (*copie en papier*). Sa femme et lui firent leur testament mutuel devant La Faye, notaire royal, le 11 mai 1676, à Sainte-Foy-sur-Dordogne, diocèse d'Agen, sénéchaussée de Libourne. Dans cet acte, ils nomment leurs enfants dans l'ordre suivant, savoir :

- 1° Pierre, dont l'article suit;
- 2° M<sup>e</sup> Daniel Cartier, sieur de Saint-Philip, ministre du saint Évangile à Rotterdam, mort à Leyde, en Hollande, le 24 mars 1711, à l'âge de 73 ans, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Prières dévotes*, qui a eu plusieurs éditions, dont l'une a été réimprimée à Amsterdam en 1738, par les soins de son fils, ministre à Rotterdam en 1729, né de son mariage avec demoiselle N... LESPINASSE. Daniel Cartier a formé une branche qui subsistait encore en Hollande en 1781.
- 3° Paul Cartier, légataire de 3,000 livres par le testament de ses père et mère. Il fit enregistrer les armes de sa famille à l'Armorial Général de France, à Bordeaux, le 3 novembre 1699, dans la forme qu'elles se trouvent décrites ci-dessus.

V. M<sup>e</sup> Pierre CARTIER, I<sup>er</sup> du nom, avocat en Parlement et chambre de l'Édit de Guienne, naquit à Bazas. Il épousa, par contrat passé le 10 mai 1676, devant La Faye, notaire royal, Marguerite VIDAL, demoiselle de la ville de Sainte-Foy; le 27 avril 1679, il acquit de Pierre Rigaud, sieur des Baraton, le domaine de Cazenac, situé dans les environs de Sainte-Foy, et mourut à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes (1685). De son mariage provinrent :

- 1° Pierre, dont l'article suit;
- 2° Demoiselle Marie Cartier, qui passa en Hollande avec sa mère, et s'y maria à Abraham Géraud, négociant. Elle mourut à Rotterdam, et laissa trois fils.

VI. Pierre CARTIER, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, sieur de Cazenac, consul de la ville de Sainte-Foy en 1715, 1721, 1725, garde du corps du Roi dans la compagnie de

Boufflers, mort à Saint-André en 1744, obtint, le 4<sup>er</sup> janvier 1709, un certificat de M. le maréchal duc d'Harcourt, capitaine des gardes, constatant qu'il avait servi avec toute la distinction et la fidélité possibles, et donné, dans toutes les occasions, des marques de valeur et de bonne conduite. Dès le 25 janvier 1708, il avait épousé, par contrat passé dans la ville de Sainte-Foy, en Agenois, devant Jauge, notaire royal, demoiselle Marie LE JUNIE, fille de feu M<sup>e</sup> Étienne Le Junie, avocat en Parlement, et de sa veuve demoiselle Marie de La Barre, alors épouse de M<sup>e</sup> François Bellet. Pierre Cartier fut assisté dans cet acte de : Pierre Roche, écuyer, sieur du Pontet, son oncle, et d'Étienne Roche, écuyer, sieur du Pontet, garde du corps du Roi, son cousin ; — la future, de noble Hélié Le Junie, écuyer, sieur de Jarnac, son oncle paternel, et dame Marguerite de Vincent, sa tante ; demoiselle Anne Le Junie, épouse d'Étienne Goulard, écuyer, sieur du Montel ; demoiselle Henrye Le Junie, épouse de Hélié Fontayne sieur de La Coudret (*copie en parch.*). De cette union provinrent :

- 1<sup>o</sup> Étienne, dont l'article suit ;
- 2<sup>o</sup> Louis Cartier, écuyer, lieutenant d'infanterie au régiment d'Anjou, né le 27 décembre 1711, mort à Gualtieri, en Italie, le 8 octobre 1735, sans alliance ;
- 3<sup>o</sup> Pierre Cartier, écuyer, conseiller du Roi et son procureur en la juridiction de Sainte-Foy, né le 16 août 1715, mort, le 6 octobre 1779, dans sa charge, qu'il avait exercée avec distinction pendant quarante-deux ans. Il n'avait pas été marié.
- 4<sup>o</sup> Demoiselle Marie Cartier, morte sans alliance le 6 août 1778 ;
- 5<sup>o</sup> Demoiselle Sybille Cartier, morte également sans alliance le 1<sup>er</sup> février 1776.

VII. Étienne Cartier, écuyer, capitaine d'infanterie au régiment Royal-Comtois, puis dans celui de Bassigny, naquit en la paroisse de Saint-André de Cabeauze, archiprêtre de Sainte-Foy, le 23 octobre 1724. Il mourut au service le 11 août 1753, comme l'énonce un certificat en date du 9 février 1772, signé par le lieutenant colonel et les officiers majors dudit régiment, témoignant qu'il a servi comme un homme d'honneur dans toutes les occasions qui se sont présentées. Il avait été marié, par contrat passé le 11 décembre 1747, devant Pascaud, notaire royal, à demoiselle Marie-Magdeleine BAYSSELLANCE, morte en 1816, à l'âge de 96 ans. De cette union :

- 1<sup>o</sup> Pierre, dont l'article suit ;
- 2<sup>o</sup> Isaac Cartier, sieur de Saint-André, mort fort jeune.

VIII. Messire Pierre CARTIER, III<sup>e</sup> du nom, écuyer, sieur de Saint-André et du Grand-Renom, seigneur de Couronneau, garde du corps de Monsieur, frère du Roi, né à Saint-André en la paroisse Notre-Dame de la ville de Sainte-Foy, le 20 mars 1750, mort à Couronneau en 1818, servit dans la compagnie des Gardes commandée par M. de Moreton, comte de Chabریان, avec toute la distinction et la fidélité possible, ainsi que l'énonce un certificat de cet officier. Il épousa, par contrat passé le 18 septembre 1773, devant Brun, notaire royal, demoiselle Jeanne-Marie MEYZONNÈS

DE COURONNEAU, morte en 1840 à l'âge de 90 ans, fille légitime d'Étienne Meyzonnès, sieur de Couronneau, et de feu demoiselle Marie Morin (*copie en parch.*).

Sur la réquisition que Pierre Cartier fit au Juge d'armes de France de lui confirmer les armoiries que Paul Cartier, frère de son bisaïeul, avait fait enregistrer à l'Armorial Général en conséquence de l'édit du mois de novembre 1696, Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier, juge d'armes de France, chevalier grand'-croix honoraire de l'Ordre royal des saints Maurice et Lazare de Sardaigne, vu les titres que nous avons cités dans cette généalogie, à partir du testament de Daniel Cartier et de Marguerite Vidal du 11 mai 1676, confirma pour armes audit Pierre Cartier, écuyer, le blason que nous avons décrit ci-dessus (*orig. en parch., à la date du 16 juillet 1781, signé d'HOZIER DE SÉRIGNY et scellé, et plus bas : par Monsieur le Juge d'armes de France, DUPLESSIS*). Dudit mariage de Pierre Cartier provint :

IX. Jacques-Étienne CARTIER DE COURONNEAU, né en 1776 à Saint-André, décédé à Couronneau en août 1846, fut marié, par contrat passé le deuxième jour complémentaire an VI de la République française (18 septembre 1797), devant Garreau-Fontneuve, notaire public, à demoiselle Marie-Hélène-Agathe DE ROSSANE DE CAZENAC, née le 13 novembre 1781, morte en 1817 à Couronneau, fille légitime de Jean-Louis, comte de Rossane, et de madame Suzanne de Rigaud de Grandefont (*cop. en pap.*). A ce contrat ont assisté : Elisabeth d'Estutt de Solminiac, N... Rigaud du Marchès, N... de Roche, N... de Bérail, N... de Fillol, etc. Jacques-Étienne Cartier de Couronneau, décédé au mois d'août 1846, a eu de sondit mariage :

- 1° Jean-Louis-Dion, dont l'article suit;
- 2° Suzanne-Herminie Cartier de Couronneau, née le 20 juillet 1800, morte le 17 octobre 1801;
- 3° Marie-Alexandrine-Zuléma Cartier de Couronneau, née le 1<sup>er</sup> octobre 1804, morte le 1<sup>er</sup> juin 1825.

X. Jean-Louis-Dion CARTIER DE COURONNEAU, écuyer, né le 5 septembre 1805, a épousé, le 6 juillet 1835, par contrat passé devant Pierre Rougier, notaire royal à Saussignac et Razac, mademoiselle Françoise-Inès DURÈGE DE BEAULIEU, née le 5 décembre 1814, fille légitime de M. Louis-Isaac Durège de Beaulieu, écuyer, et de madame Marie Pauvert; la future, assistée de mademoiselle Inès Durège, de M. Louis-Mathieu Durège de Beaulieu, ancien officier d'état-major, son oncle; le vicomte de Ségur, B. de Ségur, Ph. de Ségur, etc. (*cop. en pap.*). De ce mariage sont provenus :

- 1° Noble Jacques-Charles-Edmond Cartier de Couronneau, né le 3 novembre 1834;
- 2° Noble Izaac-Jean-Marie-Anatole Cartier de Couronneau, né le 25 février 1837.

